

Programme Officiel des Courses Vélocipédiques. — Prix : 0 fr. 10

Différents Objets d'art ont été offerts par MM. PORTEU et LE HÉRISSE, députés d'Ille-et-Vilaine, — et M. RENAULT, vice-président du V. C. R.

VILLE DE RENNES

GRANDES

COURSES VÉLOCIPÉDIQUES

ORGANISÉES PAR LE

VÉLO-CYCLE RENNAIS

(Société Cycliste et Automobiliste)

Sous les auspices de « l'Union Vélocipédique de France »

Le Dimanche 20 Mai 1900, sur le Vélodrome Laënnec

(PISTE DE 400 MÈTRES)

A 2 HEURES PRÉCISES

COURSE DE LA SOCIÉTÉ (Bicyclettes)

Réservée aux Membres du V. C. R.

Distance 2,000 mètres. — Temps maximum 4'. — (5 tours de piste).

1 ^{er} Prix.....	30 fr.
2 ^e Prix.....	15 fr.
3 ^e Prix.....	10 fr.
4 ^e Prix.....	5 fr.

Brassards

1. COUPIN, du V.-C. R., maillot rouge et noir.
3. DERICHE, du V.-C. R., maillot noir et vert.
4. LERICHE, du V.-C. R., maillot rouge et noir.
7. DAX, du V.-C. R., maillot rose.

Brassards

8. DURAND, du V.-C. R., maillot bleu ciel et rose.
9. TÉLÉLECK, du V.-C. R., maillot jaune et noir.
10. MAX, du V.-C. R., mail. bleu et blanc.
20. ARMOR, du V.-C. R., maillot noir.

A deux heures et demie

RÉGIONALE DE L'OUEST

La Régionale est réservée aux coureurs nés à Rennes ou résidant au moins depuis six mois dans la région de l'Ouest, comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Finistère, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe, Seine-Inférieure, Vendée.

Bicyclettes

Distance : 2,000 mètres ou 5 tours de piste. — Temps : 4'.

1^{er} PRIX : 120 fr. — 2^e PRIX : 60 fr. — 3^e PRIX : 30 fr.

1^{re} série à 2 h. h. 1/2

Brassards

16. MIRAUX, Laval, noir bord rouge.
12. CHEVALLIER, Nantes, grenat.
7. DAX, Rennes, rose et noir.
19. BERNARD, Nantes, bleu et blanc.
3. DERICHE, Rennes, noir et vert.
14. VARIN, St-Brieuc, damier noir et viol.
9. TÉLÉLECK, Rennes, jaune et noir.
24. FESTON, St-Brieuc.

Brassards

5. LONGÉ, Nantes.
10. MAX, Rennes, bleu et blanc.
18. DIVET, Nantes,
1. COUPIN, Rennes, rouge et noir.
17. MÉHEUT, St-Brieuc, cercle n. et viol.
13. FORTIN, St-Malo.
23. SIOMAGE, Rennes.
6. SALVERT, Nantes, rouge et noir.

3^e série à 2 h. 50

Brassards

11. ROLLIN, Nantes, noir, croix Lorraine rouge.
15. LAISNÉ, Laval, noir, bande verte.
20. ARMOR, Rennes, noir.
4. LERICHE, Rennes, rouge et noir.

Brassards

2. PÉCHARD, Nantes, bleu, étoil. jaunes.
21. TOBUD, Fougères, noir collet vert.
22. ANDRÉ, La Gravelle.
8. DURAND, Rennes, bleu ciel et rose.

FINALE

A 3 h. 15. — La Finale sera courue par les deux premiers de chaque série.

A trois heures et demie

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

Le Championnat de Bretagne est réservé aux cyclistes nés à Rennes ou résidant au moins depuis 6 mois dans la Bretagne.

Bicyclettes

(Diplôme. — Distance : 2 000 mètres ou 5 tours de piste ; temps maximum : 4')

PRIX

Au premier : Le titre de Champion de Bretagne et un objet d'art offert par M. Le Hérissé, député d'Ille-et-Vilaine
Au deuxième : Un objet d'art offert par M. Renaud, chef-consul de l'U. V. F., vice-président du V.-C. R.

1^{re} série, à 3 h. 30

Brassards

16. MIRAUX, Laval, noir bords rouges.
18. DIVET, Nantes, bleu et blanc.
7. DAX, Rennes, rose et noir.
19. BERNARD, Nantes, bleu et blanc.
14. VARIN, St-Brieuc, damier noir et violet.
1. COUPIN, Rennes, rouge et noir.
2. PÉCHARD, Nantes, bleu, étoiles jaunes.
22. ANDRÉ, La Gravelle.
9. TÉLÉLECK, Rennes, jaune et noir.
3. DERICHE, Rennes, noir et vert.
4. LERICHE, Rennes, rouge et noir.
13. FORTIN, St-Malo.
5. LONGÉ, Nantes.

2^e série, à 3 h. 40

Brassards

11. ROLLIN, Nantes, noir, croix Lorraine rouge.
6. SALVERT, Nantes, rouge et noir.
20. ARMOR, Rennes, noir.
10. MAX, Rennes, bleu et blanc.
12. CHEVALLIER, Nantes, grenat.
15. LAISNÉ, Laval, noir, bande verte.
8. DURAND, Rennes, bleu ciel et rose.
21. TOBUD, Fougères, noir, collet vert.
17. MÉHEUT, St-Brieuc, cercle noir et violet.
23. SIOMAGE, Rennes.
24. FESTAUX, Saint-Brieuc, noir, écharpe rouge.

FINALE

A 3 h. 50. — La finale sera courue par les deux premiers de chaque série.

A 4 HEURES 1/2

Course d'une heure par équipe de deux

(Bicyclettes)

SANS ENTRAINEURS

et réservée aux coureurs de la Région

Le classement de cette course s'effectuera par points. — Les prix seront basés sur le nombre de kilomètres parcourus par chaque équipe.

EXEMPLE POUR LE CLASSEMENT

Le premier arrivé obtient..... 1 point
Son équipier arrivé cinquième, obtient. 5 points
Total 6 points

Le deuxième arrivé obtient..... 2 points
Son équipier arrivé troisième, obtient. 3 points
Total 5 points

C'est donc l'équipe du second qui est déclarée gagnante du premier prix. — En cas d'égalité de points, il sera tenu compte des premiers arrivés.

PRIX

Premier prix à raison de 2 fr. 50 par kilomètre couvert par l'équipe gagnante. Cette équipe ayant couvert : le 2^e arrivé, 44 kil. ; son équipier arrivé 3^e, 38 kil., total 82 kil., c'est sur ces 82 kil. que sera calculé le 1^{er} prix, soit $82 \times 2/50 = 205$ fr.

Deuxième prix à raison de 1 fr. 50 par kilomètre couvert par l'équipe gagnante. Troisième prix à raison de 1 fr. par kilomètre couvert par l'équipe gagnante.

Coueurs

Brassards

1. Rennes { COUPIN, rouge et noir.
7. Rennes { DAX, rose et noir.
3. Rennes { DERICHE, noir et vert.
4. Rennes { LERICHE, rouge et noir.
6. Nantes { SALVERT, rouge et noir.
11. Nantes { ROLLIER, noir croix lorraine rouge, foulard bleu.
8. Rennes { DURAND, bleu ciel et rose.
10. Rennes { MAX, bleu et blanc.

Brassards

9. Rennes { TÉLÉLECK, jaune et mauve.
21. Rennes { X...
14. St-Brieuc { VARIN, damier noir et viol.
17. St-Brieuc { MÉHEUT, cercle noir et viol.
15. Laval { LAISNÉ, noir bande verte.
16. Laval { MIRAUX, bleu et noir.
18. Nantes { DIVET, bleu et blanc.
19. Nantes { BERNARD, bleu et blanc.

Les coureurs ci-après formeront équipe au moment du départ. Brassard : 2 Péchard ; 9 Teleleek ; 12 Chevalier ; 21 Tobud ; 23 André ; 23 Siomage ; 24 Testau ; 5 Longé ; 13 Fortin.

Avis très important

On annoncera la demi heure par un coup de pistolet. Cinq minutes avant la fin de l'heure, on sonnera la cloche. Un second coup de pistolet annoncera la fin de l'heure.

RÈGLEMENTS

Le Code des Courses de l'Union Vélocipédique de France sera rigoureusement suivi et appliqué.

Aucun prix ne sera donné sur la piste. — La distribution se fera à 8 h. 1/2 du soir, au siège de la Société, 2, rue de Berlin, où un punch suivra.

Le jury se réserve le droit de prendre toutes les dispositions qui lui sembleraient nécessaires. Ses décisions seront sans appel.

Le public est prévenu qu'il n'est pas délivré de cartes de sortie. Il est interdit au public de pénétrer sur la piste et sur la pelouse. Il est expressément interdit d'entrer avec des chiens.

Le Président,
D^r PATAY.

Les Vice-Présidents,
DE RENGÉVÉ, RENAULT.

Le Secrétaire,
GRIMONPREZ.

PRIX DES PLACES :

Tribunes réservées, 3 fr. ; Tribunes de premières, 2 fr. ; Promenoir de premières, 1 fr. Promenoir de secondes, 0 fr. 50

(Demi-place pour les Membres de l'U. V. F. ainsi que pour les militaires et les enfants.)

GRAND CAFE DE L'EUROPE

2, Rue de Berlin, 2

Fréquenté par MM. les Négociants de la Ville

TOURISTES

Soupers froids, Choucroute, Jambon

Siège Social du V. C. R.

SALLE DE REUNION AU PREMIER